

Création de la *Boîte à Gants*, la récupérathèque de l'ERG qui génère la volonté de travailler collectivement

Création du collectif *Gilbard* pour expérimenter en dehors de l'école et début d'une occupation temporaire à Anderlecht

Ouverture publique de la récupérathèque, création de l'ASBL *Gilbard* et d'un site internet

Avant Gilbard

2019

2020

Occupation de la place de parking devant le local dans le cadre de *Bruxelles en Vacances*. Activités de construction avec le public et ouverture de la récupérathèque à heures fixes

Structuration et professionnalisation du collectif. Développement de l'identité de *Gilbard* et premiers financements publics

Développement de partenariats avec des organisations et entreprises de la région. Aménagement de la récupérathèque en espace commun

2021

Accueil de bénévoles, stagiaires et volontaires, mise en place d'un partenariat avec le Service Citoyen International

Participation à l'exposition *Galerie des Futurs* au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, organisation d'un financement participatif pour développer *Gilbard*

Rénovation, transformation, installation et inauguration des nouveaux locaux du collectif: Rue de Liverpool 77, 1070 Anderlecht

Structuration du collectif via l'organisation bimensuelle de réunions générales de fonctionnement et de stratégie (*Gilbarvision*). Accompagnement par *Coopcity* dans le cadre du programme *Blossom*. Mise à jour de la charte graphique et du logo de l'ASBL

Professionnalisation et réalisation de projets à plus grande échelle: commandes, partenariats, récupérations, chantiers... Implication croissante et régulière des membres du collectif

Mise en place des permanences du vendredi pour l'échange de matériaux, l'accueil des riverains et des enfants

Réflexions sur la gouvernance de l'ASBL: organisation en groupes de travail et constitution d'un Conseil d'Administration externe

Aménagement des espaces, rue de Liverpool 77, pour accueillir plus d'usager-es et d'activités: construction d'un bureau et d'une cuisine, amélioration de l'atelier.

Structuration des permanences d'échange de matériaux du vendredi et organisation hebdomadaire de micro-événements pour le quartier. Embauche des premières personnes salariées et de deux personnes en contrat de professionnalisation-Article 60.

2022

2023